



COMMUNIQUÉ

EMBARGO : 16H00 – MERCREDI 28 JUIN 2023

**USINE DE VALLÉE-JONCTION : OLYMEL ANNONCE UNE RÉORGANISATION DES EFFECTIFS
ET DEVANCE LA FERMETURE DU QUART DE PRODUCTION DE SOIR**

St-Hyacinthe, le mercredi 28 juin 2023 — Devant les difficultés inhérentes à la disponibilité de la main-d'œuvre et au départ de 161 employés depuis l'annonce, le 14 avril dernier, de la fermeture définitive de l'usine d'abattage, de découpe et de désossage de porcs de Vallée-Jonction, en Beauce pour le 22 décembre prochain, la direction d'Olymel a pris la décision de mettre en place les mesures suivantes :

DEVANCEMENT DE LA FERMETURE DU QUART DE PRODUCTION DE SOIR

D'abord planifié pour cesser ses activités vers la mi-septembre prochain, le quart de production de soir qui regroupe 260 employés dont 75 travailleurs étrangers temporaires, mettra définitivement fin à ses opérations le 22 juillet. À leur retour de vacances le 7 août prochain, tous les employés de production affectés à ce quart de soir viendront grossir les rangs des employés œuvrant aux opérations de jour. Cette nouvelle répartition des effectifs n'entraînera aucune mise à pied.

MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE RÉTENTION

Par ailleurs, la direction de l'usine de Vallée-Jonction a signé le 1^{er} juin dernier une lettre d'entente avec le Syndicat des travailleurs d'Olymel à Vallée-Jonction (CSN) sur l'attribution de primes de rétention au travail dans le but d'assurer le maintien des opérations de la chaîne jusqu'à la fermeture en décembre prochain. Cette prime sera calculée en nombre de semaines et selon l'ancienneté de chaque employé.

RECLASSEMENT ET RELOCALISATION DES EMPLOYÉS

Comme elle l'avait annoncé en avril dernier, Olymel a mis en œuvre un plan de relocalisation volontaire pour les employés souhaitant demeurer au sein de l'entreprise et occuper un poste dans un autre établissement. Les usines spécialisées dans l'abattage et la découpe de porcs et situées à Yamachiche, St-Esprit, Ange-Gardien, Princeville et Sherrington, ainsi que l'usine de surtransformation de porc de St-Henri-de-Lévis sur la rive sud de Québec font partie du plan de relocalisation. Les démarches visant la relocalisation se poursuivent toujours alors qu'une centaine d'employés se sont inscrits dans ce processus toujours en cours et dont le bilan se fera à l'automne prochain.

Un comité de reclassement a également démarré ses activités avec la collaboration de Services Québec pour les employés désireux de donner une nouvelle orientation à leur carrière.

Travailleurs étrangers temporaires

Par ailleurs, les démarches avec les 123 travailleurs étrangers temporaires rattachés à l'usine de Vallée-Jonction se sont poursuivies sur une base régulière depuis le 14 avril dernier, notamment sur les possibilités de relocalisation dans d'autres usines d'Olymel, ainsi que les démarches auprès des autorités gouvernementales en mesure de prolonger des permis de travail, d'en délivrer de nouveaux ou de se prononcer sur toute autre demande. Olymel fera le bilan de ces démarches sous peu, l'objectif étant de répondre le mieux possible aux attentes de ces travailleurs étrangers temporaires et de respecter les règles édictées par les autorités gouvernementales dans le cadre de ces programmes.

ARRÊT TEMPORAIRE DES OPÉRATIONS POUR LES VACANCES DE LA CONSTRUCTION

De plus, le calendrier de vacances prévues pour l'ensemble des employés de l'usine de Vallée-Jonction sera modifié pour le faire coïncider avec les vacances de la construction, c'est-à-dire les deux semaines débutant respectivement le 23 et le 30 juillet. L'usine cessera toutes ses opérations pendant ces deux semaines, sauf pour les travaux d'entretien et de sanitation. La dernière journée d'abattage avant ces vacances aura lieu le jeudi 20 juillet. Les abattages reprendront le lundi 7 août alors que les activités de découpe, de désossage et d'emballage pourront redémarrer le mardi 8 août, ce calendrier ayant notamment l'avantage de faire bénéficier tous les employés d'un jour de vacances additionnel.

RESPECT DE L'ENTENTE CONCLUE AVEC LES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

Toutes ces mesures visent non seulement à s'adapter à une situation mouvante au plan de la main-d'œuvre, mais aussi à respecter le volume d'abattage prévu dans l'entente signée avec les Éleveurs de porcs du Québec en avril dernier. Rappelons qu'Olymel a accepté de maintenir en opérations l'usine de Vallée-Jonction pendant plusieurs mois et ainsi poursuivre l'abattage tout en soutenant la période de transition de l'industrie.

« Nous vivons une situation exceptionnelle et nous devons nous adapter à des circonstances difficiles, particulièrement au plan de la disponibilité de la main-d'œuvre. Encore une fois, au nom de nos propriétaires et de la direction d'Olymel je tiens à remercier les représentants syndicaux du Syndicat des travailleurs d'Olymel à Vallée-Jonction (CSN), ainsi que tous les employés, personnel de production et cadres de cette usine pour leur coopération et leur dévouement au travail et ce, même dans la perspective d'une fermeture définitive de l'établissement. Je tiens également à exprimer notre vive reconnaissance à tous les responsables des organisations publiques et politiques régionales qui sont intervenus afin de réduire l'impact de la fermeture de l'usine de Vallée-Jonction dans la communauté. Malheureusement, la mauvaise conjoncture dans le marché mondial du porc frais justifie toujours la fermeture de l'usine de Vallée-Jonction et la réorganisation et l'optimisation de nos activités autour des trois usines d'abattage d'Olymel restantes au Québec », de déclarer le président-directeur général d'Olymel, M. Yanick Gervais.

DISPOSITION DES INSTALLATIONS

La direction d'Olymel tient à préciser que malgré de nombreux échanges et des communications menés avec des groupes et des personnes intéressés par l'avenir des installations de l'usine de Vallée-Jonction, l'entreprise n'a, à ce jour, reçu aucune proposition formelle.

À PROPOS D'OLYMEL

Olymel est au Canada le chef de file dans le secteur de la production, de la transformation et de la distribution des viandes de porc et de volaille. L'entreprise s'est donnée pour mission de nourrir le monde avec passion et avec des produits dont la qualité est irréprochable. L'entreprise possède des établissements de production et de transformation au Québec, en Ontario, en Alberta, en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick et emploie plus de 13 000 personnes. Son chiffre d'affaires annuel est de l'ordre de 4,5 milliards de dollars. L'entreprise commercialise ses produits principalement sous les marques Olymel, Lafleur, Flamingo, La Fernandière, Pinty's, Tour Eiffel et F. Ménard.

-30-

Source : Olymel s.e.c.
Information : Richard Vigneault
Communications corporatives
(514) 497-1385 ou (450) 771-0400 ou 1-800-463-7568